

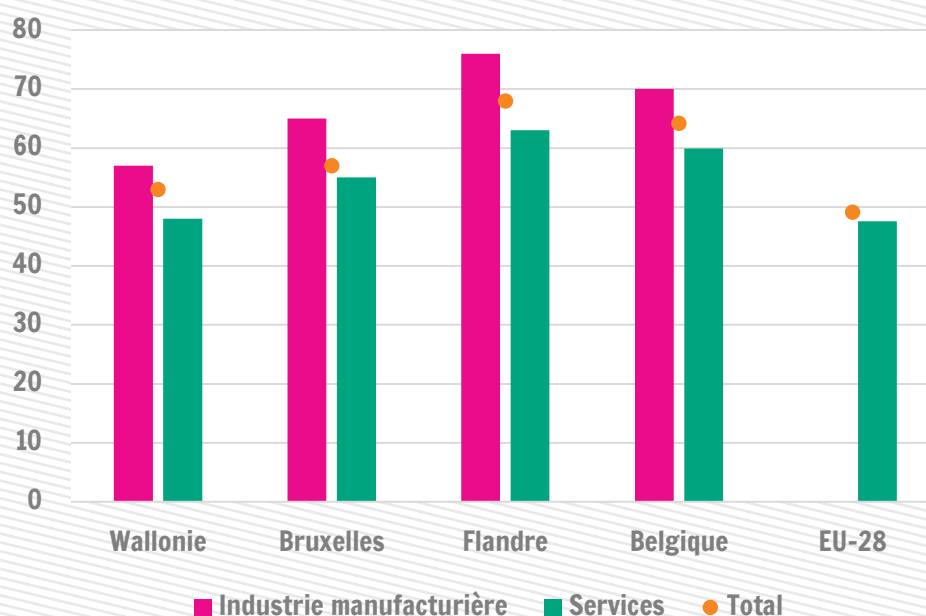
Entreprises innovantes

en % du nombre total d'entreprises

53%

Selon l'enquête CIS 2014, la proportion d'entreprises innovantes s'élève à 53 % en Wallonie

Entreprises innovantes par secteur, 2012-2014 (en % du nombre total d'entreprises dans chaque secteur)



Sources : Eurostat, enquête communautaire sur l'innovation (CIS) 2014

Notes : pour l'EU-28, pas de données disponibles pour l'industrie manufacturière

Sur la base de l'enquête européenne concernant l'innovation des entreprises (enquête CIS), le pourcentage d'entreprises ayant poursuivi des activités d'innovation, en Wallonie, entre 2012 et 2014 s'élève à 53 %. Parmi ces entreprises qui innove, 13 % mènent des activités d'innovation dites technologiques (innovation de produit ou de procédé), 11 % procèdent à des activités innovantes en matière d'organisation ou de marketing (innovation dite non technologique) et 29 % combinent des innovations technologiques et non technologiques.

La proportion d'entreprises innovantes est plus faible en Wallonie qu'en moyenne en Belgique (64 % en moyenne en Belgique). Cette proportion moins élevée en Wallonie par rapport à la moyenne belge s'observe dans l'industrie manufacturière (57 % en Wallonie contre 70 % en Belgique), comme dans le secteur des services (48 % en Wallonie contre 60 % en Belgique). La Wallonie présente par contre un taux d'entreprises innovantes supérieur à celui de la moyenne des Etats membres de l'Union européenne (49 % des entreprises innovantes en moyenne dans l'Union européenne).

Le constat d'une proportion inférieure d'entreprises innovantes en Wallonie par rapport à la Belgique se vérifie quelle que soit la taille des entreprises. Le poids des petites entreprises innovantes (entre 10 et 49 travailleurs) est de 48 % en Wallonie contre 59 % en Belgique, celui des moyennes entreprises (entre 50 et 249 travailleurs) est de 68 % en Wallonie contre 74 % en Belgique. L'écart se réduit quelque peu si l'on considère les grandes entreprises, de 250 travailleurs et plus : la Wallonie affiche alors un taux de 83 %, contre 86 % pour la moyenne belge.

Entreprises innovantes

en % du nombre total d'entreprises

Entreprises innovantes par classe de taille (en % du nombre total d'entreprises dans chaque classe de taille)

	Petites entreprises	Moyennes entreprises	Grandes entreprises	Total
	(10 à 49 travailleurs)	(de 50 à 249 travailleurs)	(250 travailleurs et plus)	
Wallonie	48	68	83	53
Bruxelles	50	69	85	57
Flandre	64	76	87	68
Belgique	59	74	86	64
EU-28	45	61	78	49

Sources : Eurostat, enquête communautaire sur l'innovation (CIS) 2014

Définitions et sources

Les données et indicateurs utilisés pour mesurer les activités d'innovation des entreprises proviennent de l'enquête communautaire sur l'innovation (Community Innovation Survey : CIS). Les définitions et les principes directeurs pour le recueil et l'interprétation de ces données sur l'innovation sont rassemblés dans le manuel d'Oslo de l'OCDE.

Une innovation, telle que définie dans l'enquête CIS, consiste en l'introduction d'un bien ou service (innovation de produit), d'un procédé de fabrication (innovation de procédé), d'une méthode d'organisation (innovation organisationnelle) ou d'une technique de marketing (innovation de marketing), qui soit nouveau ou significativement amélioré. Le produit, le procédé, la méthode ou la technique doit être nouveau ou significativement amélioré pour l'entreprise, mais peut avoir été développé ou déjà être utilisé par d'autres entreprises.

Une entreprise innovante est une entreprise qui exerce des activités d'innovation pendant la période considérée par l'enquête CIS, c'est-à-dire une entreprise qui a introduit une innovation (de produit, de procédé, d'organisation ou de marketing), qui a des projets d'innovation qui n'ont pas encore abouti ou qui ont été abandonnés.

Pertinence et limites

En Belgique, il appartient aux régions d'effectuer l'enquête CIS, en collaboration avec le SPP Politique scientifique fédérale (Belspo).

L'échantillon de l'enquête CIS 2014 est tiré du répertoire des entreprises de l'ONSS et comporte, pour la Wallonie, 1966 entreprises. La participation à l'enquête se fait sur base volontaire et les entreprises sélectionnées sont invitées à remplir le questionnaire, qu'elles réalisent ou non des activités d'innovation (taux de réponse de 55 %).

Les données récoltées portent sur des entreprises comptant plus de 10 travailleurs et appartenant aux divisions NACE rev 2.10 à 33 (industrie manufacturière), 46, 49-53, 58-66 et 71-73 (services), 5 à 9 (industrie minière) et 36 à 39 (autres industries). La période de référence de l'enquête couvre les années 2012, 2013 et 2014.

Pour en savoir plus :

Indicateurs relatifs au système d'innovation de la Belgique et de ses Régions : <http://www.innovationdata.be>
Manuel d'Oslo - Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation, OCDE, 3e édition (2005) :

<http://www.oecd.org/fr/sti/inno/manueldosloprincipesdirecteurspourlerecueiletinterpretationdesdonneesurlinnovation3eedition.htm>

Portail de la Recherche et des Technologies en Wallonie :
<https://recherche-technologie.wallonie.be/>

(> Accueil / Thèmes / Recherche et Technologies en Wallonie / Enquête Innovation)

Personne de contact : [Virginie Louis \(v.louis@iweeps.be\)](mailto:Virginie.Louis@iweeps.be) / prochaine mise à jour : novembre 2017